

INDEX 2019-05
Release Letter

V1.2 / 2019-04-09

1. Table des matières

1.	Table des matières	2
2.	Nouveautés release 2019-05.....	3
2.1.	ARTICLE: Produits dangereux ADR	3
2.2.	ARTICLE: Numéro d'autorisation BAGNO.....	3
2.3.	ARTICLE: Tarifs et numéros tarifaires selon Forum Datenaustausch	4
2.4.	ARTICLE: Restrictions commerciales pour les médicaments et dispositifs médicaux	5
2.4.1.	Médicament	5
2.4.2.	Dispositifs médicaux.....	6
2.5.	CDS: Nouveaux types de contrôle	7
2.6.	CODE: Nouveau type de code pour ARTICLE/ART/REGULATIONS et CDS	8
3.	Informations rédactionnelles complémentaires	9
3.1.	PHARMACODE: Bientôt sans numéro de contrôle!	9
3.2.	ARTICLE_IMAGE: Images d'article	9
3.3.	COMPENDIUM: Information professionnelle en italien, Black Triangle	9
4.	Informations techniques complémentaires	10
4.1.	Tous les schémas : Nouvel attribut root «release».....	10
4.2.	ARTICLE/ART/SIZE: Type de données désormais Integer au lieu de Decimal	10
4.3.	ARTICLE/ART/ARTSL: Seulement pour les articles LS	10
4.4.	ARTICLE_PRICE: Un article, plusieurs fournisseurs.....	10
4.5.	ARTICLE/ART/PHARMACODE: Passer de String (PHAR) à Integer (PHARMACODE)	10
4.6.	Login/Credentials et Download-URL: N'utiliser désormais que le domaine hcisolutions.ch!.....	10
4.7.	DownloadTool: Actualisation occasionnelle	10
5.	INDEX - News	11
5.1.	News en ligne / flux RSS.....	11
5.2.	Critères de publication révisés (2018-08-27)	11
5.3.	Mutation complète des schémas ARTICLE* et PRODUCT (2018-10-30)	11
5.4.	Modification de CODE CDTYP41: Mutations dans ARTICLE_IMAGE (2018-11-30)	11
6.	Documedis : outils de médication et services en-ligne.....	12
7.	Calendrier du release.....	13
8.	HCI academy	13
8.1.	INDEX Base A – Connaissances pharmaceutiques de base pour les produits INDEX	13
8.2.	INDEX Base B – Structure des données des produits INDEX.....	13

2. Nouveautés release 2019-05

Le nouveau release sera disponible à partir du début avril 2019 sur <https://index.hcisolutions.ch/index/2019-05>. Dans un premier temps, seules des données de test seront disponibles sur cette URL. A partir du 29 avril 2019 (13 h 00), le service fournira des données productives et, parallèlement, l'URL centrale <https://index.hcisolutions.ch/index/current/> passera également à la nouvelle version.

Conformément à notre concept de gestion des versions, quatre versions des services web sont toujours disponibles en parallèle. C'est pourquoi la version la plus ancienne est retirée quelques semaines après la mise en service de la dernière version.



Les trois versions précédentes (2018-11, 2018-05 et 2017-11) restent disponibles sans modification. Le release 2017-05 sera en revanche supprimé d'ici fin juin 2019! Veuillez modifier la configuration de votre logiciel pour passer à la nouvelle URL à cette date au plus tard! Nous vous recommandons d'utiliser l'URL centrale «current», indépendante de la version; normalement, les releases sont rétrocompatibles (en cas d'exceptions, nous le signalons explicitement).

Le passage à la dernière version est possible indépendamment de notre date de release. Il peut avoir lieu à tout moment après le release productif. Lors de ce passage, il est recommandé d'effectuer tout d'abord un téléchargement complet afin d'assurer la cohérence des données (en particulier pour le schéma CODE). Il est ensuite possible de repasser à l'intervalle de téléchargement spécifique au client.

Sur le site www.hcisolutions.ch/index vous pouvez consulter la [documentation](#) et les [messages de statut](#) (entre autres avec un aperçu du release actuel et de sa durée de vie). [Datadoc](#) donne des informations sur la structure des données INDEX et leur significations. Les données INDEX les plus récentes sont disponibles sur <https://index.hcisolutions.ch/index/current/> et sont vérifiables avec GET-Viewer.

2.1. ARTICLE: Produits dangereux ADR

L'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route ([ADR](#)) exige que pour tous les produits dangereux dont le numéro ONU comporte la mention N.S.A. (par exemple ONU 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.) il soit également fait mention de la matière dangereuse. Le produit dangereux doit figurer sur les documents de transport. Afin de satisfaire à l'ensemble des exigences de l'ADR, le produit dangereux sera dorénavant mentionné séparément à l'aide de la [fiche de données de sécurité](#) et publié dans l'INDEX.

Schéma/nœud	Nouvel élément	Description
ARTICLE/ART/ARTADR	HAZARDINDUCERD	Produit dangereux (en allemand)

Jusqu'à présent, les données sur l'ADR figurant dans le champ ARTICLE/ART/ARTADR/UNREC n'ont pu être mises à disposition qu'en allemand. Une nouvelle source de données permettra de fournir ces données également en français, probablement à partir du release 2019-11.

2.2. ARTICLE: Numéro d'autorisation BAGNO

L'élément ARTICLE/BAGNO comprend des numéros d'autorisation de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV). Etant donné que les numéros d'autorisation valables peuvent comprendre 8 caractères (CHZxxxxx) ou 12 caractères (CH-20xx-xxxx), la longueur du champ (avec réserve) passe à 16 caractères.

Schéma/nœud	Élément existant	Description
ARTICLE/ART	BAGNO	La longueur maximale passe de 10 à 16 caractères.

2.3. ARTICLE: Tarifs et numéros tarifaires selon Forum Datenaustausch

La mission du [Forum Datenaustausch](#) est d'établir des normes uniformes et élaborées pour l'échange électronique de données. Au cours des 17 dernières années, le Pharmacode (type de tarif 400), utilisé depuis plus de 30 ans, s'est imposé comme le tarif de facturation le plus utilisé. Le Forum Datenaustausch vient de décider d'arrêter le support du tarif 400 dans un délai de quelque mois seulement. Le tarif 400 devrait être remplacé par un algorithme complexe composé de sept tarifs alternatifs et de codes étrangers.

Pour des raisons pratiques et économiques, de nombreux acteurs du marché ont décidé de continuer à facturer en utilisant le Pharmacode pour le moment.

Alternativement, les bases de données INDEX offrent maintenant une aide pour cette nouvelle variante: le schéma ARTICLE contient dès maintenant dans le noeud ARTINS deux éléments supplémentaires, FDATARIFFTYPE et FDATARIFFCODE. Ces éléments contiennent le type de tarif et le code pré-calculé selon l'algorithme du Forum Datenaustausch. Les clients d'INDEX n'ont donc pas besoin de rechercher et de calculer eux-mêmes le tarif approprié et les données associées. Au lieu de cela, selon le partenaire de facturation, ils peuvent maintenant simplement continuer à utiliser le Pharmacode ou, si nécessaire, utiliser le champ INDEX FDATARIFFTYPE comme "tariff_type" et le champ INDEX "FDATARIFFCODE" comme "code" dans les fichiers XML selon le Forum Datenaustausch.

Environ 100 000 articles sont concernés. Près de 75% d'entre eux disposent d'un GTIN (tarif 402). Avec les autres tarifs, 20% des articles peuvent être couverts. Pour environ 5% des articles, aucun calcul ne peut être effectué en raison des limitations conceptuelles de l'algorithme et de l'absence partielle de bases de données. Si nécessaire, un repli vers le tarif 400 est donc effectué.

Par exemple, l'algorithme n'inclut pas "l'alimentation artificielle à domicile" ; ces articles reçoivent automatiquement le type de tarif 504 (avec le code 10). De même, les identificateurs étrangers ne sont pas toujours connus ou disponibles pour ces produits importés de plus d'une douzaine de pays vers le marché suisse. Aussi, pour les articles selon la Formule Magistralis (tarif 410), les bases rédactionnelles doivent encore être définies. Le traitement des remèdes homéopathiques et anthroposophiques du chapitre 70 de la liste des spécialités sans autorisation de Swissmedic, les préparations hospitalières et les articles d'assurance complémentaire n'est pas clair.

Schema/Node	Nouvel élément	Description
ARTICLE/ARTINS	FDATARIFFTYPE	Billing tariff type, as defined by Forum Datenaustausch, e.g. "401" (XML FDA: "tariff_type"). Based on the algorithm defined by Forum Datenaustausch ("Abrechnung Material und Medikamente", 31.10.2018) CODE/CD/CDTYP=58
	FDATARIFFCODE	Billing tariff code for the defined tariff type, e.g. "7680336700282" (XML FDA: "code")

2.4. ARTICLE: Restrictions commerciales pour les médicaments et dispositifs médicaux

Pour les articles soumis à des dispositions commerciales supplémentaires, un nouvel élément (REGULATIONS) est introduit dans le schéma ARTICLE. Il permet de mentionner des exigences légales particulières applicables au commerce et à la manipulation de tels articles.

2.4.1. Médicament

L'entrée en vigueur de la révision de la loi sur les produits thérapeutiques (LPT art. 24, al.1, let. a) et de l'ordonnance sur les médicaments (OMéd art. 45) permet depuis 2019 aux pharmaciens de délivrer sans ordonnance médicale et sous certaines conditions des médicaments de la catégorie de remise B. Cela simplifie la délivrance de médicaments de la catégorie de remise B, et assouplit la délimitation entre les catégories de médicaments soumis ou non à prescription. L'actuelle catégorie de remise C est supprimée et la catégorie de remise D est étendue. A partir de janvier 2019, seules les catégories de remise A, B, D et E sont en vigueur.

Médicaments de la catégorie de remise A

Comme auparavant, ces médicaments ne peuvent être délivrés qu'une seule fois, uniquement par un professionnel de santé et sur remise d'une ordonnance médicale.

Comme auparavant, les pharmaciens peuvent, dans des cas exceptionnels et justifiés, délivrer à des patients des médicaments soumis à ordonnance sans ordonnance médicale.

Dans INDEX: ARTICLE/ART/SMCAT=A, pas de REGULATIONS

Médicaments de la catégorie de remise B

Les médicaments relevant de la catégorie de remise B continuent en principe de ne pouvoir être délivrés que par un professionnel de santé et sur remise d'une ordonnance médicale. Depuis le 1^{er} janvier 2019, les pharmaciens sont toutefois autorisés à délivrer des médicaments de la catégorie de remise B même sans ordonnance médicale dans les cas suivants:

- Le médicament était classé dans la catégorie de remise C avant le 1^{er} janvier 2019
La catégorie de remise C étant supprimée avec l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur les produits thérapeutiques, Swissmedic reclasse certains médicaments de cette catégorie dans la catégorie de remise B. Ces médicaments désormais soumis à ordonnance peuvent être délivrés par des pharmaciens sans ordonnance médicale depuis le 1^{er} janvier 2019. Les médicaments concernés figurent sur le site Internet de Swissmedic sous [«Reclassification de certains médicaments: avancement des travaux»](#)
Dans INDEX: ARTICLE/ART/SMCAT=B, ARTICLE/ART/REGULATIONS =Sale.SM.B.Minus.ExC
- Le médicament permet de traiter des maladies fréquentes et contient des principes actifs connus et autorisés depuis plusieurs années.
Dans INDEX: ARTICLE/ART/SMCAT=B, pas de REGULATIONS
- Le médicament est utilisé pour certaines indications définies par le Conseil fédéral et publiées [sur le site Internet](#) de l'OFSP ([Indications et médicaments selon article 45 alinéa 1 lettre a](#)).
Dans l'INDEX: ARTICLE/ART/SMCAT=B, ARTICLE/ART/REGULATION=Sale.SM.B.Plus.Rhinitis
- Le médicament permet de poursuivre un traitement de longue durée
Les pharmaciens peuvent délivrer des médicaments pour la poursuite d'un traitement de longue durée pendant un an après la date de la première prescription médicale. Cela sert essentiellement au traitement des maladies chroniques.
Dans l'INDEX: ARTICLE/ART/SMCAT=B, pas de REGULATIONS

Schéma/nœud	Nouvel élément	Description
ARTICLE/ART	REGULATIONS	Nœud contenant de 0 à n Regulations pour un article
ARTICLE/ART/REGULATIONS	REGULATION	Restrictions commerciales (CDTYP 57): - Sale.SM.B.Minus.ExC - Sale.SM.B.Plus.Rhinitis

2.4.2. Dispositifs médicaux

La délivrance de dispositifs médicaux est définie dans l'ordonnance sur les dispositifs médicaux ([ODim](#)) sous «Dispositions particulières concernant l'utilisation des dispositifs médicaux».

Sont **soumis à ordonnance médicale** selon l'art. 16 les dispositifs médicaux pour l'usage personnel susceptibles de mettre en danger la santé humaine, même s'ils sont utilisés correctement, ainsi que les dispositifs médicaux contenant des médicaments soumis à ordonnance médicale. Swissmedic établit une liste des groupes de dispositifs concernés dans l'Ordonnance sur la liste des dispositifs médicaux soumis à ordonnance médicale (OLDimom) (actuellement dispositifs intra-utérins et produits compressés provoquant une sensation de satiété).

Dans l'INDEX: PRODUCT/PRD/CPT/PRDGRPCD=MD, PRODUCT/PRD/MDCLASS=(IIa/IIb/III/IVD),
ARTICLE/ART/REGULATIONS = **Sale.MD.Rx**

Selon l'art. 17, les autres dispositifs médicaux ne peuvent être délivrés que si le point de délivrance est à même de **garantir un conseil spécialisé** et qu'il satisfait aux exigences relatives à l'exploitation. Le conseil spécialisé peut être garanti pour la vente en libre-service ou la vente par correspondance par une hotline médicale. Sont concernés:

- Les dispositifs médicaux soumis à ordonnance médicale selon l'art. 16 (déjà marqués par Sale.MD.Rx dans l'INDEX)
- Les dispositifs médicaux achetés en en libre-service ou par vente par correspondance (boutiques Internet) pour l'usage personnel et appartenant à une classe supérieure à la classe I (p. ex. lentilles de contact, préservatifs)
- Les dispositifs médicaux d'autodiagnostic in vitro (p. ex. tests de grossesse, glucomètres, bandelettes de mesure de la glycémie)

Dans l'INDEX: PRODUCT/PRD/CPT/PRDGRPCD=MD, PRODUCT/PRD/MDCLASS=(IIa/IIb/III/IVD),
ARTICLE/ART/REGULATIONS = **Sale.MD.Advice**

Par ailleurs, selon les articles 17 et 18, certains dispositifs médicaux sont **exclusivement destinés à être utilisés par des professionnels**. Sont concernés:

- les dispositifs médicaux destinés au diagnostic in vitro des maladies humaines transmissibles (à l'exception des dispositifs médicaux bénéficiant d'une dérogation de Swissmedic)
- les dispositifs médicaux selon l'annexe 6 de l'ordonnance sur les dispositifs médicaux (p. ex. dispositifs injectables de longue durée, lasers à haute énergie de classe 4, sources de lumière pulsée à haute énergie).

Dans l'INDEX: PRODUCT/PRD/CPT/PRDGRPCD=MD, PRODUCT/PRD/MDCLASS=(IIa/IIb/III/IVD),
ARTICLE/ART/REGULATIONS = **Sale.MD.Pro**

Schéma/nœud	Nouvel élément	Description
ARTICLE/ART	REGULATIONS	Nœud qui contient de 0 à n Regulations pour un article
ARTICLE/ART/REGULATIONS	REGULATION	Restrictions commerciales (CDTYP 57): - Sale.MD.Rx - Sale.MD.Pro - Sale.MD.Advice

2.5. CDS: Nouveaux types de contrôle

Depuis mi-2018, les clients INDEX disposent avec Documedis CDS.CE d'un logiciel de Clinical Decision Support qui peut largement contribuer à la sécurité des patients dans le cadre d'une polymédication. Les expériences collectées lors de la mise en place de ce dispositif médical certifié CE alimentent à leur tour les données CDS de l'INDEX.

En particulier, une distinction plus précise est faite entre les types de risque et les types de contrôle. Les schémas CDS et CDScode sont complétés afin de désigner pour chaque risque (CDScode) et chaque produit (CDS) les types de contrôles à l'aide de la terminologie utilisée dans Documedis CDS.CE (ainsi, on ajoute désormais «nutrition» à «CHN»). La prise en compte des types de contrôles pouvant par ailleurs présenter un risque, une relation 1:n est désormais établie. Ceci concerne les types de contrôles suivants relatifs au patient:

Icône	Type de contrôle	Description
	allergyExcipient	Allergies et intolérances aux excipients: met en garde contre les risques des médicaments liés aux excipients. <i>Mise en garde: effort maximal incomplet, car les excipients ne sont pas toujours disponibles dans les sources de données (information professionnelle).</i>
	allergySubstance	Allergies et intolérances aux substances: met en garde contre les réactions allergiques et pseudo-allergiques ainsi que contre les réactions croisées aux substances. En outre, des contrôles sont effectués pour détecter les intolérances, p. ex. intolérance au fructose. Cependant, aucun contrôle n'est effectué pour les produits utilisés dans les traitements complémentaires comme l'homéopathie.
	doping	Médicaments liés au dopage: pour les sportifs, les médicaments prescrits peuvent faire l'objet d'une contre-vérification pour les substances non autorisées figurant sur la liste de l'AMA.
	driving	Conduite / utilisation de machines: met en garde contre les effets d'un traitement sur l'aptitude à la conduite d'un véhicule ou l'utilisation de machines.
	elderly	Médication pour personnes âgées: met en garde contre les risques liés à l'âge.
	liverInsufficiency	Insuffisance hépatique: informe des ajustements posologiques chez les patients atteints d'insuffisance hépatique.
	nutrition	Nutrition: interactions entre les médicaments et les aliments.
	renalInsufficiency	Insuffisance rénale: informe des ajustements posologiques chez les patients atteints d'insuffisance rénale.
	reproduction	Reproduction: met en garde contre les risques des médicaments pour la reproduction. Il s'agit notamment des risques spécifiques liés à la grossesse et à l'allaitement, mais aussi de ceux pour les femmes en âge de procréer et les hommes en âge de procréer en général.

Ceci est p. ex. utile pour l'utilisation de Documedis CDS.CE dans KIS, lorsque le codage des risques patients doit être effectué à l'aide du catalogue de risques du schéma CDScode (et non via l'alternative de JSO/REST-API dans Documedis). Ainsi, il est par exemple désormais possible d'afficher une liste de toutes les allergies au principe actif (allergySubstance) alors que jusqu'à présent (CHA) on ne pouvait pas les distinguer des allergies aux excipients. De la même manière, d'autres risques peuvent être ainsi plus facilement subdivisés (p. ex. «elderly» et «driving» au lieu de seulement «CHO»).

Ne sont pas concernés les contrôles CDS indépendants des risques du patient:

Icône	Type de contrôle	Description
	doubleMedication	Problèmes de double médication / posologie: met en garde contre l'utilisation de plusieurs médicaments contenant les mêmes substances ou des substances similaires.
	interaction	Interactions médicament-médicament (source de données ABDATA, pharmaSuisse, HCI)
	interactionFlycycleCH	Interactions médicament-médicament (source de données AiDKlinik / Flycycle). <i>Uniquement disponible avec hospINDEX, nécessite une option d'abonnement séparée.</i>

Le schéma CODE est ainsi élargi au CDTYP 55 qui contient la liste des risques relatifs au patient. Ensuite, ces valeurs sont associées aux schémas CDS et CDScode 1:n.

Schéma/nœud	Nouvel élément	Description
CDS/CDSPRD	CHECKS	Groupe tous les types de check pertinents pour ce produit
CDS/CDSPRD/CHECKS	CHECK	Statut de chaque check pertinent pour ce produit
CDS/CDSPRD/CHECKS/CHECK	CHECKTYPE	Type de check (CDTYP 56)
	STATUS	Statut rédactionnel de ce type de contrôle (Les valeurs possibles sont 1 ou 2, en analogie avec PRODUCT/PRD/CDS)
CDS/CD/CCH	CHECKS	Groupe tous les types de check pertinents pour ce risque
CDS/CD/CCH/CHECKS	CHECKTYPE	Type de check (CDTYP 56)

2.6. CODE: Nouveau type de code pour ARTICLE/ART/REGULATIONS et CDS

Pour illustrer de manière structurée les nouveautés préalablement présentées, de nouveaux types de codes sont nécessaires.

Schéma/nœud	Élément existant	Nouveau CDTYP
CODE/CD	CDTYP	56: CDS Check Type Schéma des risques ou types de contrôle selon Documedis CDS.CE
CODE/CD	CDTYP	57: REGULATIONS (conditions de délivrance) Schéma des nouvelles «conditions de délivrance» présentées au chapitre 2.1.
CODE/CD	CDTYP	58: Type de tarif Forum Datenaustausch (Taux significatifs pour la paie) <ul style="list-style-type: none"> 401: OFSP Pharmagroupcode SL70 (AOS) 402: GS1 GTIN 403: Swissmedic (8) Numéro d'autorisation incl. Code d'article 404: Swissmedic (6) Numéro d'autorisation (non-AOS) 408: Codes étrangers (non-GTIN), p.ex. PZN 410: Liste des médicaments avec tarif LMT (Formula magistralis) 452: LiMA 504: Alimentation artificielle à domicile (FSA)

3. Informations rédactionnelles complémentaires

3.1. PHARMACODE: Bientôt sans numéro de contrôle!

Comme annoncé dans la dernière Release Letter, le pharmacode sera dorénavant fourni sans fonction de numéro de contrôle (à compter du début février 2019). Dès lors, le pharmacode deviendra un numéro courant avec un caractère supplémentaire par rapport à chaque nouveau pharmacode.

- 4 février 2019: Première publication d'un seul article test avec un pharmacode sans numéro de contrôle
- 18 mars 2019: Début de la publication continue de nouveaux pharmacodes sans numéro de contrôle à partir du pharmacode valable à cette date (7735208).

3.2. ARTICLE_IMAGE: Images d'article

En 2018, une attention toute particulière a été portée à l'extension des données images dans l'INDEX. Les articles à photographier ont fait l'objet d'une demande plus active, un deuxième studio photo a été mis sur pied et le processus considérablement accéléré. Dans le même temps, les partenaires contractuels de l'industrie ont désormais la possibilité de télécharger également leurs propres photos via myPRODUCTS dans l'INDEX. Le schéma ARTICLE_IMAGE compte d'ores et déjà plus de 100 000 photos issues de plus de 50 000 articles.

3.3. COMPENDIUM: Information professionnelle en italien, Black Triangle

Dès début avril, selon Swissmedic, des informations professionnelles en italien pourront également être publiées dans l'AIPS de la fondation Refdata. Elles seront ensuite publiées également dans le schéma COMPENDIUM de l'INDEX.

Désormais, une information professionnelle peut contenir avant la rubrique « Dénomination du médicament » un passage fixe avec un «Black Triangle»:

▼ *Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité. Les professionnels de santé sont tenus de déclarer toute suspicion d'effet secondaire nouveau ou grave. Voir la rubrique «Effets indésirables» pour les modalités de déclaration des effets secondaires.*

Ces paragraphes figureront dans le schéma COMPENDIUM comme PARAGRAPH avec le titre « ▼ » et seront identifiables dans l'élément CONTENT sous leur propre nouvel ID de paragraphe.

4. Informations techniques complémentaires

4.1. Tous les schémas : Nouvel attribut root «release»

A l'avenir, afin de pouvoir mieux identifier les données INDEX téléchargées, l'élément root **de tous les schémas** est complété par un attribut «Release». Ce dernier comporte la version du release à partir duquel les données ont été livrées (par exemple «2019-05»).

4.2. ARTICLE/ART/SIZE: Type de données désormais Integer au lieu de Decimal

Le type de données des éléments WIDTH, HEIGHT et DEPTH était indiqué sous forme décimale. Etant donné que l'unité de mesure utilisée était le millimètre (mm), le type de donnée est donc indiqué sous forme Integer.

4.3. ARTICLE/ART/ARTSL: Seulement pour les articles LS

En raison d'une erreur technique, le nœud introduit dans le release 2018-11 a également été émis pour des articles qui ne sont pas des médicaments ou ne figurent pas sur la liste des spécialités. Cette erreur est corrigée dans le release 2019-05, ce qui va générer une mutation importante de l'ensemble des données ARTICLE.

4.4. ARTICLE_PRICE: Un article, plusieurs fournisseurs

Depuis l'été 2018, les données INDEX dans le schéma ARTICLE_PRICE contiennent pour certains articles des liens vers plusieurs fournisseurs et parfois les prix ou recommandations de prix de ces derniers. Afin que les clients finaux puissent utiliser ces données, les éditeurs de logiciels sont priés d'étendre en conséquence leurs fonctionnalités afin de garantir un marché libre et ouvert.

Dans l'idéal, les informations sur les fournisseurs et les prix apparaissent dans le logiciel du client final, par article, dans un tableau synoptique qui combine les données de ARTICLE_PRICE (fournisseurs, liste des spécialités) et ARTICLE_WHOLESALE (grossistes), avec une ligne par fournisseur/grossiste et type de prix.

4.5. ARTICLE/ART/PHARMACODE: Passer de String (PHAR) à Integer (PHARMACODE)

Afin de garantir la maintenabilité de la base de données INDEX, le Pharmacode du type de données String (comme dans l'ancien élément PHAR) doit passer au nouveau type de données Integer (comme dans le nouvel élément PHARMACODE). Nous prions les maisons de logiciels de bien vouloir effectuer cette mutation.

En même temps, la suppression de la fonction de chiffre de contrôle dans le Pharmacode (voir 3.1) a considérablement prolongé la durée de vie de l'élément PHAR. On peut actuellement supposer qu'il restera au moins 10 ans de capacité jusqu'à l'épuisement de la série de numéros.

Nota : pour des raisons de compatibilité, certaines interfaces de systèmes tiers pourraient continuer d'exiger le format de l'ancien PHAR, c'est-à-dire sous la forme d'une chaîne de 7 chiffres avec des zéros de tête.

4.6. Login/Credentials et Download-URL: N'utiliser désormais que le domaine hcisolutions.ch!

Pour le téléchargement de l'INDEX, n'utilisez que vos comptes utilisateurs epnXYZ@hcisolutions.ch; les anciens comptes d'utilisateurs utilisés jusqu'à fin 2016 epnXYZ@e-mediat.net seront bloqués à la mi-2019.

De la même façon, les téléchargements ne peuvent être effectués qu'à partir de index.hcisolutions.ch et non plus à partir de index.ws.e-mediat.net.

4.7. DownloadTool: Actualisation occasionnelle

L'outil de téléchargement mis à disposition gratuitement pour le téléchargement des données INDEX à l'adresse www.hcisolutions.ch/index (dans le domaine TecDoc) est régulièrement optimisé. Actualisez régulièrement votre copie locale.

5. INDEX - News

5.1. News en ligne / flux RSS

Les problèmes éventuels de fonctionnement, les modifications rédactionnelles particulières et l'activation de nouveaux releases sont communiqués rapidement sur www.hcisolutions.ch/index, sous «Actualités - Situation et nouveautés ». Il est par ailleurs possible de s'abonner à ces news directement par flux RSS, par exemple dans un navigateur ou en utilisant Microsoft Outlook ([S'abonner au flux RSS](#))

Ci-après, vous trouverez les principales News rédactionnelles depuis l'envoi de la dernière Release-Letter.

5.2. Critères de publication révisés (2018-08-27)

En raison d'une révision des critères de publication, plusieurs milliers de produits ont été marqués comme supprimés de l'INDEX à partir du 23 août 2018. Ceci s'applique en particulier aux produits pour lesquels aucun article associé n'a été publié ou pour lesquels les informations professionnelles ou de patients ne sont plus publiées. Les produits sont principalement publiés dans insureINDEX, logINDEX et hospINDEX. Dans le système INDEX, ces produits peuvent être identifiés par PRODUIT/PRD/DEL=true et DT='2018-08-23'.

5.3. Mutation complète des schémas ARTICLE* et PRODUCT (2018-10-30)

Pour des raisons techniques liés au release 2018-11, certains schémas ont été complètement recalculés. Par conséquent, tous les données de ces schémas ont une date de mutation DT 2018-10-30 (sur tous les releases). Les schémas sont:

- Article
- Article_Image
- Article_Price
- Article_Proprietary_Quantity
- Article_Wholesaler
- Product

5.4. Modification de CODE CDTYP4 1: Mutations dans ARTICLE_IMAGE (2018-11-30)

Comme annoncé dans la lettre de release 2018-11, le changement de nom prévu des CDVAL PICFRONT3D+ et PICBACK3D+ existants de "+" à "PLUS" a eu lieu. En conséquence, environ 3000 données ont été actualisés dans ARTICLE_IMAGE.

6. Documedis : outils de médication et services en-ligne

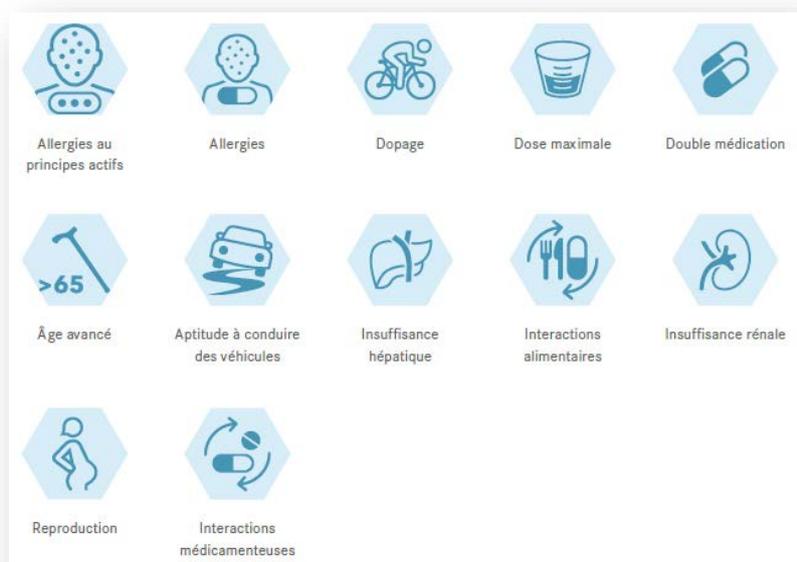
En tant que premier fournisseur suisse de bases de données sur les médicaments et leur utilisation en rapport avec le processus de médication, HCI Solutions SA élargit encore son offre avec Documedis. S'appuyant sur la base de données INDEX, Documedis propose différents modules en ligne pour améliorer la sécurité de la médication dans le système de santé. Ils vous permettent de compléter votre système primaire rapidement et à moindre frais par une multitude de fonctions, notamment:

- l'eMediplan standardisé conformément à la communauté d'intérêts eMediplan;
- l'assistance à la décision clinique (Clinical Decision Support) en comparant les données des patients et les risques liés aux médicaments dans la médication;
- le contrôle de polymédication de pharmaSuisse destiné au processus de conseil en pharmacie;
- un éditeur de médication pour la saisie structurée du patient, du profil de risque et de la médication ainsi que l'impression des ordonnances électroniques avec code-barres pour la transmission sécurisée.

Documedis est disponible dans le cadre des licences de base de données INDEX pour divers fournisseurs de services, tels que les cabinets médicaux, les pharmacies, les hôpitaux, les homes, les centres Spitex et Blister. L'étendue précise des prestations est fonction du type d'abonnement.

Le module «Documedis CDS.CE» est au centre de l'offre initiale et permet aux utilisateurs d'accéder à une combinaison de services web novateurs pour le Clinical Decision Support (CDS), à titre d'extension de leurs systèmes primaires. Depuis 2018, CDS.CE est certifié en tant que dispositif médical de classe I et est donc à la disposition de tous les clients INDEX en tant qu'extension visant à améliorer la sécurité des patients.

Grâce à ses performances convaincantes et à sa simplicité d'intégration, CDS.CE est utilisé avec succès dans les premiers hôpitaux, cabinets médicaux, pharmacies et institutions médicalisées. Dans le set, qui comprend actuellement 12 contrôles, vous choisissez la combinaison adaptée à votre groupe de patients. Concernant le contrôle d'interaction, vous pouvez également définir si les données d'interaction utilisées doivent provenir de l'INDEX ou du nouveau FlycileCH. Ce dernier évite un excès d'alertes et répond de manière idéale aux besoins cliniques des hôpitaux.



Pour plus d'informations, telles qu'une brochure de présentation et la liste des fournisseurs de systèmes avec intégration Documedis, voir www.hcsolutions.ch/documedis. Avons-nous suscité votre intérêt? N'hésitez pas à prendre contact avec notre hotline, hotline@hcsolutions.ch ou tél. 058 851 2600.

7. Calendrier du release

Date	Description	Statut
09.04.2019	Release 2019-05 disponible en test	A partir de 13h00 avec données de l'environnement test En cas de révisions techniques, si nécessaire, actualisation de la release letter disponible actuellement en ligne (marqué en jaumé)
29.04.2019	Release 2019-05 disponible en production	A partir de 13h00 données de production L'URL CURRENT passe sur le nouveau release
01.07.2019	Release 2017-05 n'est plus disponible	Mise hors service, end-of-life (EOL).

8. HCI academy

La formation de base INDEX vous permet d'acquérir de vastes connaissances sur les données INDEX.

8.1. INDEX Base A – Connaissances pharmaceutiques de base pour les produits INDEX

Cours de base A: Acquisition de connaissances pharmaceutiques de base concernant les produits INDEX. Explication de la terminologie des données INDEX, notamment les conditions légales du secteur de la santé en Suisse, Swissmedic, Office fédéral de la santé publique.

8.2. INDEX Base B – Structure des données des produits INDEX

Cours de base B: Acquisition de connaissances techniques spécifiques et détaillées sur les produits INDEX. Présentation de l'architecture des données des produits INDEX, analyse et exploitation des données INDEX au moyen d'outils et de fonctions comme: les services web, Datadoc, GET-Viewer et le workshop avec questions pratiques.

Date	Cours	Heure	Langue	Lieu de la formation	Coûts (hors TVA)	Inscription	Date limite d'inscription
28.03.2019	Base A + base B	09 h 30 - 12 h 30 13 h 30 - 16 h 30	Français	Lausanne	CHF 950.–	Inscription base A + base B	14.03.2019
	Base A	09 h 30 - 12 h 30	Français	Lausanne	CHF 550.–	Inscription base A	
	Base B	13 h 30 - 16 h 30	Français	Lausanne	CHF 550.–	Inscription base B	
06.11.2019	Base A + base B	09 h 30 - 12 h 30 13 h 30 - 16 h 30	Français	Lausanne	CHF 950.–	Inscription base A + base B	23.10.2019
	Base A	09 h 30 - 12 h 30	Français	Lausanne	CHF 550.–	Inscription base A	
	Base B	13 h 30 - 16 h 30	Français	Lausanne	CHF 550.–	Inscription base B	

Inscription en ligne: [Formation INDEX](#)

Etes-vous intéressé(e) par une formation individuelle? Dans ce cas, veuillez prendre contact avec nous.
Tél. +41 58 851 26 00 ou écrire à: academy@hcsolutions.ch.